

PUBLIC

Toute personne opérationnel intervenant sur site industriel

PREREQUIS

Savoir communiquer en français (lire, parler)

OBJECTIFS

Les objectifs de cette formation permettront au participant d'appréhender le contexte particulier que constitue l'intervention sur des sites industriels. :

- Comprendre le contenu et l'intérêt du plan de prévention et les procédures associées.
- Savoir réagir en cas de situations dégradées, d'incidents notables et d'accidents.
- Intégrer la nécessité vitale d'un comportement responsable en matière de sécurité et du respect des procédures et des consignes et acquérir une culture sécurité.

COMPETENCES VISEES

- Identifier les dangers et réagir aux risques liés à la coactivité.
- Réagir face à une évolution de sa situation de travail.
- Appliquer les règles / Consignes et les mesures de prévention.
- Exercer son droit d'alerte et de retrait si nécessaire.

THEMES ABORDES**1 – Contexte et enjeux de la sécurité :**

- Notions de dangers, d'exposition, de risques, de prévention et de protection.
- Statistiques récentes sur les accidents de travail, de trajet et les maladies professionnelles.
- Les conséquences humaines, matérielles et économiques d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle.
- Le rôle et la responsabilité de chacun dans la prévention de la sécurité et de la santé du travail.

2 – Les risques et les moyens de prévention / protection.**3 – Organisation de la prévention lors des interventions :**

- L'analyse des risques, le mode opératoire, le plan de prévention.
- Les autorisations de travail, les différents permis, les consignes et modes opératoires.
- Consignation / Déconsignation.

DUREE DE LA FORMATION

1 jour / 7 heures

Nombre de participants :

De 4 à 12



Conformément aux engagements pris en faveur de l'accueil et de l'intégration des personnes en situation de handicap, nous évaluons votre accessibilité.

N'hésitez pas à nous contacter par mail :

handicap@formation-industries-rouen-dieppe.fr

**LE PÔLE FORMATION
UIMM ROUEN-DIEPPE
EN CHIFFRES**

- **50 ans** d'expertise
- **1 800m2** de plateaux techniques et salles de formation innovantes
- **350 alternants** et **1 250 salariés et demandeurs d'emploi** formés chaque année
- **500 entreprises** partenaires

4 – Rôles et responsabilités du titulaire d'un certificat de niveau 1 :

- L'obligation de respecter les documents de travaux.
- La conduite à tenir en cas de situation dégradée, la définition des actions correctives et la révision de l'analyse des risques.
- Le droit de retrait devant un danger grave et imminent.
- Les conséquences du non-respect des procédures et consignes et de la non-qualité du travail.

Programme de formation répondant aux exigences du référentiel ANFAS et DT 40 v8**DEMARCHES PEDAGOGIQUES**

Méthode : Formation en présentiel.

La formation s'effectue dans une démarche participative avec l'alternance d'apport de connaissances et de mise en situation concrètes. L'apprenant est acteur dans son parcours de formation, accompagné par le formateur.

Moyens : Salle de formation équipée (vidéoprojecteur), diaporama, livret de stage.

Formateur : Formateur labellisé par l'ANFAS

VALIDATION DE LA FORMATION

Une attestation de fin de formation est remise en fin de parcours ainsi qu'une habilitation N1 sous réserve de réussite au test d'évaluation. Sa validité est d'une durée de 3 ans.

MODALITES D'EVALUATION

L'évaluation des compétences professionnelles visées est effectuée par la réalisation d'un test de type Questions à Choix Multiples (QCM).

SUIVI DE LA FORMATION

Emargements (Papier ou Digital) signés par demi-journée par les stagiaires et contresignées par le formateur